**Les municipalités de la C.-B. demandent le droit de vote dès 16 ans aux élections locales***https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1320204/maire-ville-participation-opinion-debat-jeunes-adolescents-bulletin**Publié le 27 septembre 2019*

Les maires et les conseillers municipaux de la Colombie-Britannique, réunis en congrès jusqu'à vendredi à Vancouver, ont adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de permettre aux jeunes de voter dès l'âge de 16 ans aux élections municipales.

La résolution, proposée par la mairesse de Victoria, Lisa Helps, a été adoptée à une large majorité.

« Les jeunes savent ce qu'ils veulent pour leur avenir, a expliqué Lisa Helps. Ils sont prudents sur le plan fiscal, ils nous demandent de bien utiliser nos ressources et de penser à long terme. Ils ont les qualités que nous cherchons chez tous nos électeurs. »

À l'argument selon lequel les jeunes de 16 et 17 ans ne sont pas assez informés pour pouvoir voter, elle a répondu par une blague : « C'est le cas de tous nos électeurs, quel que soit leur âge. »

Elle a ajouté : « Combien de fois avez-vous reçu des courriels critiquant une décision que vous n'aviez pas prise ou qui sont totalement erronés? »

Plusieurs élus ont toutefois exprimé des réserves. Ainsi, un conseiller municipal de Burns Lake, Charlie Rensby, a constaté que, lors des dernières élections fédérales, les jeunes parlaient surtout de la légalisation de la marijuana.

*Les sujets les plus populaires risquent d'emporter l'opinion et le vote des jeunes au détriment des sujets les plus
importants.*

* Charlie Rensby, conseiller municipal de Burns Lake

À l'inverse, une conseillère municipale de Duncan, Jenni Capps, a défendu la résolution proposée par Lisa Helps.

« Quand on aborde cette question, on considère trop souvent les adolescents comme déficients du point de vue neurologique, a-t-elle déclaré. Pourtant, il est scientifiquement établi que les parties du cerveau actives dans les prises de décision à long terme, comme le choix d'un candidat et le vote, sont bien développées à l'âge de 16 ans. »

**Faire pression sur le gouvernement**

La résolution adoptée par les municipalités n'est pas contraignante, mais elle invite la province à reconsidérer la question du vote des jeunes aux élections locales.

En 2018, le chef du Parti vert de la Colombie-Britannique, Andrew Weaver, avait déposé un projet de loi proposant d'abaisser l'âge minimum pour voter aux élections municipales à 16 ans. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, John Horgan, s'y était montré favorable.

*Plus on vote tôt vous, plus grandes il y a de chances qu'on vote toute sa vie.*

* John Horgan, premier ministre de la Colombie-Britannique

Les participants du congrès de l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique ont aussi adopté une résolution demandant à la province d'autoriser les résidents permanents à voter aux élections locales.

|  |
| --- |
| **Mots de vocabulaire** |
| *Municipaux* | *Adjectif : ce qui est lié à la ville (et non la province, le pays)*  |
| *Résolution* | *Nom commun : un texte qui propose un changement de politique / de loi* |
| *Erronés* | *Adjectif : faux ; ce qui est une erreur* |
| *Réserves* | *Nom commun : des hésitations ; des restrictions apportées à un jugement* |
| *Détriment* | *Nom commun : un effet négatif ; perte*  |
| *Déficients* | *Adjectif : ce qui est insuffisamment développé* |
| *Résident permanent* | *Nom commun : un habitant d’un pays qui n’a pas obtenu sa citoyenneté*  |

|  |
| --- |
| Est-ce que le droit de vote devrait être abaissé à 16 ans en Colombie-Britannique ? Pourquoi ou pourquoi pas ? |
|  |

|  |
| --- |
| Est-ce que les résidents permanents devraient avoir le droit de vote dans une élection canadienne ? Pourquoi ou pourquoi pas ? |
|  |